



## TOURISME LOISIRS CULTURE

Association régie par la loi de 1901 – N° SIRET 403 085 012 00017

1 avenue du Stade - 73000 BARBERAZ

Téléphone : 04.79.85.08.68

Permanences : mercredi 16h/18h30 \_ vendredi 16h/18h

Courriel : [tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr](mailto:tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr)

Site internet : <https://tlcbarberaz.blogspot.com/>

*Pôle « Randonnées - Montagne »*

*Courriel : [tlc-rando-montagne@orange.fr](mailto:tlc-rando-montagne@orange.fr)*

*blog: [www.tlc-rando-montagne.fr](http://www.tlc-rando-montagne.fr)*

*Responsable de l'activité : Pierre DIDIER-LAURENT*

### SEJOUR RANDONNEE A VALLOUISE (05) NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

L'association « T.L.C. » de BARBERAZ organise un séjour randonnée » dénommé :  
« UNE SEMAINE AU PIED DES ECRINS »

Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association T.L.C., inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2018/2019

Les randonnées seront encadrées par les animateurs brevetés de l'association.

Nombre de participants : 12 au minimum, 20 au maximum.

Date : du lundi 19 août au samedi 24 août 2019.

Déplacements : voitures personnelles avec covoiturage.

#### PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre en haute montagne, avec 4 à 6 jours de randonnée avec des dénivelées de 600 à 1250 m et 4 à 7 heures de randonnée chaque jour. Le programme prévu pourra être modifié en fonction des conditions climatiques.

**Départ de BARBERAZ le lundi 19 août tôt le matin.** Randonnée dans le secteur du Col du Galibier. Continuation du voyage vers Vallouise. Arrivée en fin d'après-midi.

**Quatre jours de randonnées au cœur du massif des Ecrins,** programme en cours d'établissement, randonnées avec des dénivelées de 600 à 1250 m et 4 à 7 heures de marche chaque jour

**Retour le samedi 24 août** au départ de Vallouise après le petit déjeuner. Randonnée dans le secteur du Col du Lautaret. Arrivée à BARBERAZ en fin de journée.

#### HEBERGEMENT

**GITE L'AIGLIERE à VALLOUISE.**

Téléphone du gîte : 04 92 23 72 64

Site internet : <http://gite-aigliere.pagesperso-orange.fr/>

Le séjour est réservé en demi-pension.

L'organisateur se réserve la possibilité de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-dessus.

## **COÛT DU SÉJOUR**

**Le coût du séjour est fixé à 250,00€ par personne, en demi-pension.**

Supplément pour chambre individuelle : 100,00 € pour la durée du séjour.

### Ce prix comprend :

- \* La demi-pension en chambre double ou multiple (3 à 5 personnes), du dîner du 1<sup>er</sup> jour au petit déjeuner du dernier jour.
- \* La prise en charge partielle des frais d'hébergement de l'organisateur.
- \* L'apéritif d'accueil le soir du 1er jour.
- \* Les taxes de séjour.
- \* La cotisation "Immatriculation Tourisme".
- \* Le voyage A-R, jusque Vallouise et les déplacements sur place basés sur le covoiturage. Voir paragraphe « Déplacements » ci-dessous.

### Ne sont pas compris :

- \* Les repas de midi, possibilité de commander des piqueniques auprès des gérants (8,00€).
- \* Les boissons aux repas, cafés.
- \* La fourniture des draps et du linge de toilette.
- \* Les assurances (annulation, interruption de séjour, bagages, assistance rapatriement).
- \* D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris".

## **INSCRIPTIONS**

Les préinscriptions sont ouvertes à compter de la réception de cette notice d'information, à la permanence de l'association. **Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 80,00 € (chèque à l'ordre de T.L.C.) avant le 20 avril 2019.**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 20 avril 2019.

En cas d'annulation par l'organisateur, le chèque de réservation sera restitué.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association proposera aux pré-inscrits un bulletin d'inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

## **PAIEMENTS**

Acompte de 80,00€ à la préinscription.

Prime d'assurances facultatives lors de l'inscription.

Solde du séjour, soit 170,00€ avant le 15 juillet 2019.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association T.L.C.

Les chèques vacances sont acceptés.

## **DISPOSITIONS CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS**

Distance : 175 kms et 3 heures de trajet voiture depuis BARBERAZ d'après Via Michelin, par St Jean de Maurienne, Valloire, le Col du Galibier et Briançon.

Le coût total du transport, trajets et autoroutes, voyage A-R et déplacements sur place, a été évalué à 33,00€ par personne sur la base de 4 personnes par voiture.

Les participants seront invités à se regrouper, pour constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.

Si le nombre de personnes n'est pas égal dans toutes les voitures, une péréquation sera effectuée pour que chaque participant paie le même prix et que chaque conducteur reçoive la même indemnité.

## **CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION**

En cas de souscription du contrat d'assurance "annulation - interruption de séjour" facultatif, application des clauses du contrat.

S'il y a des inscrits en liste d'attente et que la place annulée est reprise par une de ces personnes, pas de retenue, remboursement intégral des sommes versées.

A défaut, application des clauses du contrat du prestataire, à savoir :

- \* Annulation faite avant le 4 juillet : restitution des sommes versées.
- \* Annulation faite entre le 4 juillet et le 3 août : l'acompte n'est pas restitué.
- \* Annulation postérieure au 3 août : retenue de 100% du montant total du séjour.

## **RECOMMANDATIONS**

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour.

Si le nombre de préinscriptions est supérieur au nombre de places disponibles, la priorité sera donnée aux personnes qui auront participé de façon régulière aux randonnées les jeudis et les week-ends au cours de la saison 2018-2019.

Au-delà de l'équipement de base du randonneur, penser à emporter des vêtements chauds et imperméables, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, ...

En tant que de besoin, une réunion des participants, pourra être organisée dans la quinzaine précédent le départ.

Barberaz, le

Vu, le président de l'association T.L.C.  
Jean PERROD

Le Responsable du séjour  
Pierre DIDIER-LAURENT

Nota : Les conditions générales de vente « groupes » du prestataire, ainsi que le contrat d'assurance « groupe » souscrit par l'organisateur auprès du prestataire, ou le contrat d'assurance "annulation - interruption de séjour" facultatif seront remis sur demande du participant, ou consultables à la permanence de l'association ou sur le site de l'association, page « espace adhérents » : <http://tlc-rando-montagne.fr/espace-adherents/>

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris. Numéro d'immatriculation :IM075100382. Tél. 01 44 89 93 90. Centre d'information : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le long-côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE :9319Z –SIRET : 303588164 00051

Assurance R.C.P. : ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS ct n°55111371

Garantie financière : GROUPAMA 126, rue de la Piazza 93199-Noisy Le Grand Cedex Tel 33(0)149313131, contrat. 4000716162 /0